



COMMUNE DE PLEMET  
(Plémet-La Ferrière)

**VACANCES SPORTIVES TOUSSAINT 2022**

C'est une opération initiée et pilotée par la Commune de Plémet qui vise à proposer un programme d'Activités Physiques et Sportives de 4 journées pour les 8/15 ans sous forme de 3 journées multisports et d'une sortie.

**Les dates d'ouverture :**

Lundi 24, Mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 octobre 2022.

**Les activités ont lieu :**

- Base sport Nature du pont querra, direction La Prénessaye.
- Salle du minerai : salle polyvalente près de la mairie, rue des étangs.
- Halle Des Sports (HDS) : gymnase près du collège Louis Guilloux.

**Les Tarifs :**

La journée multisports	10€
La sortie	22€
Les 4 jours : 3 journées + la sortie	32€

**Les horaires d'inscription :**

Gaëlle, Alban ou l'agent d'accueil de la mairie se tiendront à votre disposition à la mairie de Plémet aux jours et horaires fixés dans le tableau ci-dessous. Les inscriptions pourront se faire les jours d'activités dans la limite des places disponibles (24 places chaque jour). En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer l'inscription à l'accueil dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement correspondant.

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	8h30-12h et 14h-17h30
Mardi	8h30-12h et 14h-17h30
Jeudi	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h et 14h-17h30
Samedi	8h30-12h

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné (e, s) Monsieur, Madame

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Autorise (nt) mon, mes enfant(s)

..... Classe..... Age .....

**À participer aux activités de sportives organisées par la Commune de Plémet dans les conditions énoncées dans le règlement.**

**Et déclare (nt) que mon, (mes) enfant(s) ne présente (nt) aucune contre indication à la pratique des activités sportives du dispositif. Merci d'indiquer les traitements suivis ainsi que les allergies avérées et de fournir le cas échéant une trousse médicale d'urgence si l'enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).**

**J'autorise les éducateurs à prendre toutes dispositions nécessaires en cas de besoin d'hospitalisation.**

**Fiche d'inscription aux activités à partir du lundi 3 octobre 2022**

**Paie ment obligatoire à l'inscription par : chèque à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances ou coupon sport ANCV, bon MSA.**

**Je l'(les) inscris pour les activités suivantes : soit à la journée, soit à la semaine (4 jours)**

Entourer votre choix et compléter le montant				TOTAL
Journée 1 du 24/10	Oui	Non	10€	
Journée 2 du 25/10	Oui	Non	10€	
Journée 3 du 26/10	Oui	Non	10€	
Sortie du 27/10	Oui	Non	22€	
Les 4 jours (semaine : 3 jours + sortie)	Oui	Non	32€	
Total				

A.....le..... 2021.

**SIGNATURE :**

## Le fonctionnement :

Les activités sont encadrées par des Educateurs Sportifs diplômés : Gaëlle LE GOASTER et Alban LAUNAY pour la commune de Plémet et par d'autres éducateurs selon les disciplines.

Les inscriptions se font en Mairie de Plémet auprès des éducateurs ou de l'agent d'accueil aux horaires fixés dans le tableau. En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement.

Selon la situation sanitaire en vigueur, les éducateurs sportifs respecteront les mesures émanant des autorités pour garantir la sécurité de tous. Les familles seront averties des règles qui devront être adoptées par les inscrits aux animations.

Le départ et le retour pour la sortie ont lieu salle du minerai près de la mairie de Plémet (Venir 10 MINUTES avant).

Un nombre limité de participants est prévu pour certaines activités. Bien se référer au programme pour connaître l'effectif maximal.

La commune se réserve le droit de modifier le programme en cas d'absence de l'éducateur, d'un nombre insuffisant de participants, des conditions météorologiques ou sanitaires ou de tout autre problème pouvant survenir.

## Le Règlement :

Les enfants et jeunes de 8 à 15 ans ont accès aux activités de la journée non accompagnés de 10h à 15h30. Un nombre de place est prévu chaque jour. Les horaires varient selon la sortie proposée (se référer au programme d'animation).

La responsabilité des éducateurs n'est engagée que pendant les activités, aux heures et lieux précis annoncés dans le programme.

Le participant s'engage à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci sauf autorisation parentale écrite et enfant récupéré par le responsable légal ou par une personne désignée par courrier.

Le trajet du participant de son domicile au lieu d'activité et inversement ne saurait être pris en compte dans la responsabilité de l'organisateur.

L'attention des parents est portée sur le fait que l'enfant est placé sous la responsabilité de l'organisation que pendant les horaires stricts d'animation.

Il convient de vérifier la présence de l'éducateur quand vous le déposez à l'heure et sur le lieu exact de l'activité, de le récupérer à l'heure à la fin de la journée.

Pour pratiquer le sport en salle, prévoir une tenue de sport et une paire de chaussures de sports. Toujours prévoir du rechange et le piquenique.

Pour la journée VTT, tenue sportive obligatoire et une tenue de rechange. Casque et vélo fournis. Pour la sortie, prévoir un rechange et tenue adaptée avec chaussettes obligatoires.

Chaque participant doit apporter son pique-nique pour le repas du midi.

Un règlement intérieur des animations sportives communales est donné au responsable légal.

**Les inscriptions sont effectives dès lors que le dossier est complété et le paiement est effectué, dans la limite des places disponibles.**

**Prévenir en cas d'absence au 02-96-25-61-10 ou 06-46-14-10-79  
service-sports-jeunesse-vie-associative@plemet.fr**

## **PROGRAMME DES ACTIVITES**

### Lundi 24 octobre

De 10h à 15h30, RDV à la base sports nature du pont querra pour une journée consacrée à la pratique du VTT. Matériel fourni (vélo et casque). Prévoir une tenue adaptée ainsi que du rechange et au besoin un nécessaire pour se doucher. L'enfant peut apporter son matériel (casque et VTT) en bon état cependant il ne pourra l'utiliser qu'après validation de l'éducateur en charge de l'activité.

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€      24 places

### Mardi 25 octobre

De 10h à 15h30, RDV Halle des sports pour une journée Tournoi de sports collectifs.

Prévoir tenue de sport et chaussure de rechange pour la salle.

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€      24 places

### Mercredi 26 octobre

De 10h à 15h30, RDV salle du Minerai, pour une journée consacrée aux Rollers, Sarbacane et Grand Jeux.

Prévoir tenue de sport (Rollers si vous en avez + chaussettes hautes).

Apporter son pique-nique. Tarif : 10€      24 places

### Jeudi 27 octobre

Sortie Jump Park à La Mézière

Départ 9h45. Retour 15h45. Prévoir piquenique, eau et goûter

Prévoir une tenue adaptée. Chaussettes obligatoires.

Tarif : 22€      32 places

La semaine complète : 32€